

# Votre portail famille

ECOLE | LOISIRS | SORTIES | SPORT | FAMILLE

## Guide d'utilisation

4<sup>e</sup> édition

mis à jour le 13 février 2023

Faites vos démarches  
plus simplement !

[www.espace-citoyens.net/saint-germain-les-arpajon](http://www.espace-citoyens.net/saint-germain-les-arpajon)



Saint-Germain  
les-Arpajon



Madame, Monsieur,

Le portail famille est un service municipal dématérialisé mis en place sur la ville de Saint-Germain-lès-Arpajon afin de simplifier vos démarches. C'est un outil simple, convivial et rapide.

Nous poursuivons notre travail d'accompagnement en vous fournissant un nouveau guide d'utilisation, plus détaillé, pour vous familiariser encore plus avec votre portail famille.

De plus, une fois connecté sur l'interface publique, des vidéos ont été intégrées dans l'onglet « Aide pratique », celles-ci vous aideront dans vos démarches.

Nous vous invitons à lire attentivement ce guide d'utilisation qui vous explique à la fois ce que vous pouvez trouver comme information sur le portail famille, via l'interface publique, mais également les différentes procédures pour faire vos demandes en ligne, via l'interface privée.

## CONNEXION AU PORTAIL FAMILLE

Afin de vous connecter au portail famille, vous devez, dans un premier temps, vous connecter au site de la ville : [ville-sgla.fr](http://ville-sgla.fr).

En page d'accueil, cliquez sur l'**icône « EDUCATION & JEUNESSE »**. Vous êtes redirigé vers le portail famille.



*Astuce : afin de gagner du temps, mettez dans vos favoris l'adresse du portail qui apparaît dans la barre d'adresse du navigateur : [www.espace-citoyens.net/saint-germain-les-arpajon](http://www.espace-citoyens.net/saint-germain-les-arpajon)*

# 1. Interface publique (interface accessible à tous sans mot de passe)

**MON ESPACE PERSO** PORTAIL FAMILLE

Identifiant  
Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe. Connexion

**Bienvenue**

Le portail famille est un service municipal dématérialisé mis en place par la ville de Saint-Germain-lès-Arpaon qui a pour vocation de simplifier vos démarches.

**A qui s'adresse le portail famille ?**  
Aux familles Germinoises qui ont un enfant scolarisé.

**Que propose ce portail famille ?**

- Une page d'accueil accessible à tous avec une présentation des services du portail ainsi que l'actualité du service Éducation et Jeunesse.
- Une partie privée, accessible après une identification avec le code famille (personnel) et le mot de passe, transmis par mail après toutes nouvelles inscriptions auprès du service éducation et jeunesse.

**La partie privée vous permet de :**

- Consulter toutes les actualités importantes concernant les services, vos enfants et vos démarches.
- Trouver tous les renseignements utiles.
- Générer vos réservations obligatoires pour vos enfants aux différentes activités municipales : restauration scolaire, accueil de loisirs des mercredis (périscolaire) et des vacances scolaires (extrascolaire), études.
- Signaler l'absence de vos enfants.
- Générer et modifier vos informations personnelles : changement de situation, adresse, numéros de téléphones, adresses mails, ajouter des contacts.
- Déposer les fiches sanitaires signées ainsi que les photocopies des vaccins de vos enfants lorsque le service en fait la demande.
- Contacter et échanger avec les services Éducation et Jeunesse et Régie unique.
- Stocker des documents personnels, en privé, nécessaire chaque année : avis d'imposition, photocopie du carnet de vaccinations de vos enfants (Les services n'y ont pas accès).
- Consulter, imprimer et régler vos factures.
- Simuler vos tarifs selon votre quotient familial.

**Comment ?**  
Accessible 24h/24 et 7j/7, le portail famille permet de gagner du temps. En cas de besoin une aide en ligne est proposée dans "Aide pratique" avec un guide d'utilisation à télécharger ainsi que des tutoriels.

**ACTUALITÉS**

**MENUS DE LA RESTAURATION**  
LE SAVEZ-VOUS ? Plus de 1000 repas sont préparés par les agents communaux de la...  
Lire la suite

**PROGRAMMES DES STRUCTURES ENFANCE - JEUNESSE**  
Retrouvez ici les programmes des différentes structures enfance et jeunesse PROGRAMME DES...  
Lire la suite

**JOURNÉE DU 19 MAI 2023, VAQUÉE PAR L'ÉDUCATION NATIONALE**  
Le calendrier scolaire 2022/2023 laisse apparaître que l'Éducation Nationale a acté une 1ère étape...  
Lire la suite

VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS >

Vous trouvez sur cette interface les différentes informations concernant la direction Education et Jeunesse, ainsi que des liens vers l'Instagram du Centre de Ressources Jeunesse, d'Oxyjeune, vers la page Facebook de la ville et le site internet de la ville.

## POLE EDUCATION JEUNESSE



Retrouvez toutes les informations liées au milieu éducatif de vos enfants via cette dalle.

**Documents utiles :** tous les documents à télécharger pour les inscriptions.

**Scolarité :** regroupe toutes les informations, renseignements et démarches concernant la vie scolaire : écoles, transport scolaire et études.

### LES SERVICES

DOCUMENTS UTILES (A TÉLÉCHARGER)
SCOLARITÉ
LES ETUDES
STRUCTURE ENFANCE
NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES
STRUCTURE JEUNESSE
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
SEJOURS ETE
PREVENTION
COLLEGE
SERVICE REGIE / FACTURATION
PARTENAIRES

**Structure Enfance :** regroupe toutes les informations concernant la pause méridienne, les accueils périscolaires, l'accueil de loisirs (mercredi et vacances).

**Structure Jeunesse :** regroupe toutes les informations concernant le service jeunesse «Oxyjeune» et le Centre de Ressources Jeunesse (CRJ).



**Prévention :** retrouvez des informations, des ressources et tout renseignement utile sur les projets de prévention: le harcèlement, le numérique...

**Service Régie facturation :** regroupe toutes les informations concernant la facturation, les tarifs et le quotient familial.



## AIDE PRATIQUE

Retrouvez les tutoriels et le guide qui vous permettront d'utiliser le portail famille et de faire toutes vos démarches.



## ACTUALITÉS

A consulter régulièrement, vous retrouverez toutes les informations importantes des services liés à vos enfants ou vos démarches.



### ACTUALITÉS

- TOUTES LES ACTUALITÉS
- SERVICE SCOLAIRE
- SERVICE ENFANCE
- INFORMATIONS
- MENUS
- LES PROGRAMMES



**INFORMATION POUR LA**  
Mesdames, Messieurs  
du 1er février au 31 m



**INSCRIPTION RENTREE S**  
Mesdames, Messieurs  
s'effectuer du :



**ON A BESOIN DE VOUS !**  
Les jeunes élus du Cor  
retrçant la vie sous u

## CONNEXION À VOTRE ESPACE PERSONNEL



Entrez **l'identifiant et le mot de passe** que vous avez reçus par mail après l'inscription de votre enfant auprès de la direction Education et Jeunesse.

Pour éviter les erreurs de saisie, il suffit de copier/coller le mot de passe fourni dans l'email qui vous a été envoyé.

Si vous ne l'avez pas reçu, vérifiez dans vos spams ou dans les courriers indésirables.

Lors de votre première connexion, il est important de modifier votre mot de passe afin de le mémoriser plus facilement. Cependant, celui-ci doit répondre aux critères suivants :

- au moins 1 majuscule
- 8 lettres et chiffres
- un symbole (# %...)

Si vous avez perdu votre mot de passe, cliquez simplement sur **«j'ai oublié mon mot de passe»** et suivez les instructions. Un email sera envoyé sur votre boîte email pour réinitialiser le mot de passe. **Inutile d'appeler la direction Education et Jeunesse, celle-ci n'est pas en possession des codes !**

**Votre identifiant = adresse e-mail fournie au service sans la partie "@..."**

### 1. Interface privée (interface accessible avec votre mot de passe)

#### MON ESPACE

Dans cette partie, vous retrouvez les informations relatives à votre foyer et vos contacts, qui sont les personnes autorisées à être contactées et à venir récupérer vos enfants durant les temps de pause méridienne, aux accueils périscolaires et à l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances.



**Entourage** : Permet d'ajouter et de modifier les coordonnées de votre entourage et de vos contacts.

**ATTENTION ! Vous ne pouvez pas supprimer vos contacts, vous devez contacter le service via la dalle «Contact Enfance/Scolaire» pour nous le signaler.**



Si vous avez des modifications à effectuer, faites-les dans la partie **«Modifier mes coordonnées»** (adresse postale, adresse e-mail, n° de téléphone).

**ATTENTION ! Ne faites aucune modification sur la partie «Profil» ! Ces modifications ne seront pas prises en compte par les services Enfance et Scolaire qui n'ont pas accès à cette partie du portail familles.**

## FONCTIONNALITÉS « MON TABLEAU DE BORD »

### MON TABLEAU DE BORD



**Mes dernières demandes** : permet de vérifier les réservations ou démarches que vous avez effectuées.

**Mes factures** : retrouvez toutes vos factures.

**Espace de stockage** : coffre fort qui permet de stocker vos documents personnels ; les services municipaux n'y ont pas accès.

**Mes actualités** : retrouvez toutes les informations liées au milieu éducatif de vos enfants.

**Modifier mes coordonnées** : permet de modifier votre adresse postale, votre adresse e-mail, votre n° de téléphone. Attention : un justificatif obligatoire vous sera demandé pour modifier l'adresse postale !

## FONCTIONNALITÉS « MA FAMILLE »

### MA FAMILLE



### Faire les réservations pour votre / vos enfants

**ATTENTION** : vous devez effectuer l'opération pour chaque enfant

Vous avez entré votre identifiant et votre mot de passe, vous êtes donc connecté au portail famille, sur votre espace privé.

Vous remarquez que vos enfants sont déjà présents dans votre espace famille. Il ne vous reste plus qu'à faire les réservations aux activités souhaitées : restauration scolaire, centre de loisirs, études.

Pour cela, cliquez sur

**« Je souhaite réserver »**

dans la rubrique « Ma Famille ».


### MA FAMILLE



**Vous retrouvez tous les droits d'inscription qui auront été ouverts au préalable par la direction Education et Jeunesse dès lors que vous aurez rendu la fiche sanitaire signée ainsi que la photocopie des vaccinations via la dalle «Fiche + vaccins».**

**Pour les familles en situation d'impayés, les droits concernant les vacances et mercredis ne seront pas ouverts.**


Une nouvelle fenêtre apparaît qui décrit les modalités pour inscrire votre enfant. Cliquez sur **COMMENCER** en bas à droite.



**ENFANCE  
RÉSERVATION**  
Mila - ALSH Mercredis

Durée approximative de cette démarche : **5 mn**

**LA DÉMARCHE**



**RESERVATION POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS**

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h00 à 19h00.

- o **ARRIVEE** : Vous devez déposer vos enfants soit entre 7h00 et 9h00, soit entre 13h30 et 14h00 (pour les demi-journées).
- o **DEPART** : Vous pouvez récupérer vos enfants soit entre 13h30 et 14h00 (pour les demi-journées), soit entre 16h30 et 19h00.

o **RESERVATIONS:**

Vous pouvez effectuer vos réservations ou modifications jusqu'au mardi, 23h59, de la semaine précédente.

Exemple : Vous souhaitez inscrire votre enfant pour le mercredi 9 septembre, vous pouvez effectuer votre demande jusqu'au mardi 2 septembre, 23h59.

Vous avez 3 possibilités pour inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs (mercredis ou vacances scolaires) :

- **En journée entière** : vous devez cocher "Matin + Repas + Après-midi"
- **En demi-journée avec repas** : vous devez cocher "Matin + Repas"
- **En demi-journée (sans repas)** : vous devez cocher "Après-midi"

**IMPORTANT** : le portail de l'accueil de loisirs est fermé de 9h à 13h30 et de 14h à 16h30.

ANNULER LA DÉMARCHE

COMMENCER >

Choisissez les journées ou demi-journées auxquelles vous souhaitez inscrire votre enfant. **ATTENTION ! les enfants inscrits le matin sont obligatoirement inscrits au repas.**


LOISIRS - SPORT

VOTRE portail famille SORTIR

MON ACCUEIL ACTUALITES ACTIVITES INFOS PRATIQUES VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

EDITION DE DOCUMENTS


Bonjour Monsieur CONCERTO,  
Dernière connexion le 20/09/2018 à 11:37



**ENFANCE  
RÉSERVATION**  
Boby - ALSH Grandes Vacances

Durée approximative de cette démarche : **5 mn**

**1 - MA DEMANDE**



ANNULER LA DÉMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Boby - ALSH Grandes Vacances - du 09/07 au 31/08/2018 - Accueil de Loisirs Élémentaire Joliot Curie - CE1

Semaine Mois

Reservations du 09/07/2018 au 31/08/2018

← Juillet 2018 →

Appliquer une périodicité

Tout cocher / Tout décocher

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<b>28</b>	09/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	10/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	11/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	12/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	13/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	14/07	15/07
<b>29</b>	16/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	17/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	18/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	19/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	20/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	21/07	22/07
<b>30</b>	23/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	24/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	25/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	26/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	27/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	28/07	29/07
<b>31</b>	30/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	31/07 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	01/08 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	02/08 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	03/08 Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/>	04/08	05/08

Cliquez ensuite sur ALLER À L'ÉTAPE 2 >

[MON ACCUEIL](#) [ACTUALITÉS](#) [ACTIVITÉS](#) [INFOS PRATIQUES](#) [VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE](#)

Bonjour Monsieur CONCERTO.  
Dernière connexion le 20/04/2018 à 11:37

EDITION DE DOCUMENTS

ENFANCE  
**RÉSERVATION**  
Boby - ALSH Grandes Vacances

Durée approximative de cette démarche : **5 mn**

**2 - LE RÉCAPITULATIF**

ANNULER LA DÉMARCHE < RETOUR À L'ÉTAPE 1 VALIDER

**RÉSERVATION**  
Boby - ALSH Grandes Vacances - du 09/07 au 31/08/2018 - Accueil de Loisirs Élémentaire Joliot Curie - CE1

mercredi 11/07/2018	mardi 17/07/2018	mercredi 18/07/2018	Jeudi 19/07/2018	vendredi 20/07/2018
Matin Repas	Matin Repas	Après-Midi	Matin Repas	Après-Midi

EFFECTUER LA MÊME DEMANDE POUR :

Vous retrouvez le récapitulatif des inscriptions que vous avez formulées. Si vous vous êtes trompé dans une ou plusieurs réservations, vous pouvez revenir en arrière pour changer, rectifier, en cliquant sur [< RETOUR À L'ÉTAPE 1](#)

Quand le résultat vous convient, cliquez simplement sur [VALIDER](#)  
En cas d'erreur, si vous avez déjà validé, pas de panique ! Vous pouvez revenir à vos réservations enregistrées pour les modifier.

Une fois que vous avez modifié, vous obtenez une fenêtre de validation indiquant «nous avons bien enregistré votre demande».

Votre réservation a été prise en compte, vous pouvez revenir à l'accueil en cliquant sur :

[RETOUR À L'ACCUEIL](#)

et procéder à d'autres inscriptions ou vous déconnecter si vous avez terminé vos inscriptions.

**Si vous souhaitez annuler une réservation, cliquez sur**  
**La liste des droits d'inscription apparaît.**



**Cliquez sur la prestation que vous souhaitez modifier, décochez les cases que vous souhaitez annuler puis cliquez sur**

[ALLER À L'ÉTAPE 2](#)

**Si vous vous êtes trompé, vous pouvez revenir à l'étape précédente :**  
**Si tout est bon, vous avez juste à**

[< RETOUR À L'ÉTAPE 1](#)

[VALIDER](#)

**Vous avez jusqu'au jeudi 23h59 pour annuler des réservations de la semaine suivante concernant les mercredis et la pause méridienne.**

**Par contre, pour les vacances scolaires, les annulations ne sont possibles que jusqu'aux dates indiquées sur le calendrier des réservations.**





## SIGNALER UNE ABSENCE

Via la dalle « **Je signale une absence** », vous pouvez signaler l'absence de votre enfant en précisant la date et en y joignant un justificatif qui est **OBLIGATOIRE**.

Le signalement est à renouveler pour chaque enfant, si plusieurs sont concernés.



## SIMULER MES TARIFS

Cette dalle vous permet de vérifier le montant de vos prestations en fonction de votre quotient familial.

A NOTER : ces simulations sont données à titre purement indicatif et ne sauraient refléter l'exactitude des tarifs réels appliqués.



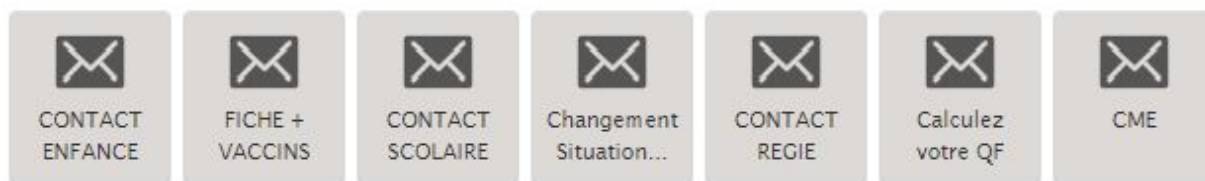
## ADHÉSION AU PRÉLÈVEMENT

Cette dalle vous permet d'adhérer au prélèvement en ligne. Il suffit de remplir le formulaire avec les éléments demandés et de valider la démarche.

Vous pouvez également retrouver toutes vos factures depuis un an.

## FONCTIONNALITÉS « DÉMARCHES »

### DÉMARCHES



**Dalle « Contact Enfance »** : permet de contacter la direction Education et Jeunesse pour toutes questions concernant la restauration, l'ALSH mercredi et les vacances et les séjours été.

**Dalle « Fiche + vaccins »** : permet de déposer la fiche sanitaire et la photocopie des vaccins lorsque le service en fait la demande.

**Dalle « Contact Scolaire »** : permet de contacter la direction Education et Jeunesse pour toutes questions concernant les études, l'inscription scolaire ou événements scolaires (remises de livres).

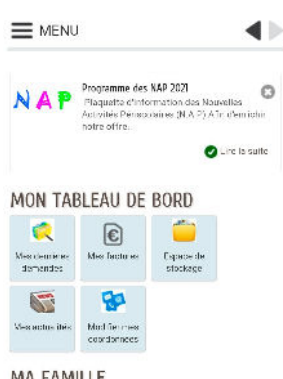
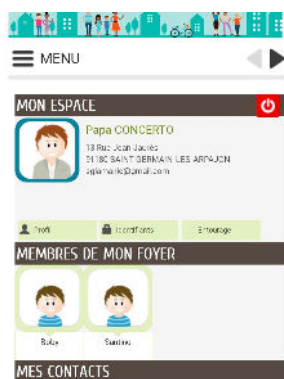
**Dalle « Changement de situation familiale »** : permet de signaler tout changement lié à sa situation personnelle (décès, séparation, divorce, changement de profession) avec les justificatifs nécessaires.

**Dalle « Contact Régie »** : permet de contacter le service Finances concernant les informations au sujet des factures, du quotient familial.

**Dalle « Calculez votre QF »** : permet de contacter le service Finances pour faire calculer son quotient familial, en y déposant les papiers demandés.

**Dalle « CME »** : permet de contacter la direction Education et Jeunesse pour toutes questions concernant le Conseil Municipal des Enfants.

## CONNEXION DEPUIS UN SMARTPHONE



Vous pouvez retrouver votre portail famille sur votre smartphone en passant par l'application **SGLA MaVille** à retrouver sur votre Playstore ou votre Appstore. Une fois installée et ouverte, vous n'avez qu'à cliquer sur «Enfance» où vous retrouverez un lien vers le portail famille

Sur votre smartphone, les interfaces du portail famille sont différentes. Pour accéder aux différents onglets il faut appuyer sur **la flèche noire** en haut à droite.

